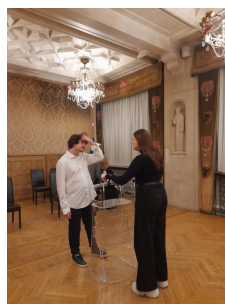




## L'actualité des Mariannes du Nord

- Avec la rentrée, de nombreux contacts ont été pris ou confortés (Délégation CFDT, Collèges de Feignies, de Loos, ESAT de la Chapelle d'Armentières etc...) et notre association reprend le chemin de l'ESAT de Téteghem, avec pour projet 2022/2023 « les violences sous toutes leurs formes ».
- Le 14 octobre 2022, l'association est intervenue auprès d'un groupe de délégués CFDT sur les violences sexistes et sexuelles ; intervention en appui à la mise en place d'une charte.
- Ce même 14 octobre 2022, le Tennis de Table de Baisieux a organisé un tournoi mixte pour lutter contre les discriminations dans le sport. L'association présente à cette soirée a reçu un chèque de 200 €. Merci à ce club et à leur partenaire, le Crédit Mutuel !
- Le jeudi 10 novembre 2022, dans le Salon d'honneur de la Mairie de Lille, deux étudiants en cinéma à l'ECITV de Lille (Ecole de Communication d'Internet Et de Télévision), Daphné URBANSKI et Mathis VILETTE ont réalisé un clip sur le harcèlement pour l'association. Merci aux nombreux figurants, adhérents ou sympathisants qui ont participé à cette action !



- Le 21 novembre 2022, au cinéma l'Univers, s'est tenue la projection du film « *Despues da Lucia* » de Michel Franco ; film sur le harcèlement scolaire. Au cours du débat, Mesdames MONIN et DEMEULEMESTER, Inspectrices 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degrés de la Direction Académique, ont présenté le programme PHaRe ; programme de lutte contre le harcèlement de l'Education nationale.
- Le 7 décembre 2022, l'association va intervenir à nouveau chez les Compagnons du Devoir sur la banalisation de la violence verbale et sexiste.

## L'édito de notre présidente

*Qui dit rentrée, dit nouveaux projets et nouveaux contacts ! Les demandes de partenariats avec notre association ne manquent pas car le bouche à oreille fonctionne bien et les besoins d'interventions sur l'Egalité, les violences sont nombreux... mais nous manquons de bénévoles pour répondre positivement aux demandes.*

*En termes de projets, reprenez tous et toutes la date du **vendredi 20 janvier 2023 à 19h**. Nous fêterons (enfin) les 10 ans des Mariannes du Nord au Lycée Hôtelier International de Lille et des surprises vous attendent !*

*D'ici cette rencontre festive et militante, les membres du bureau et moi-même, vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année en santé et en joie !*

Véronique LEYS



## L'actualité sur le territoire

- A Armentières, avec le Pôle SOLFA, une nouvelle structure d'accueil de 45 places pour les femmes victimes de violences conjugales va ouvrir ses portes ; un lieu d'écoute, de conseils pour aider ces femmes à retrouver calme et sérénité ! (*Merci à Olivia, une de nos adhérentes pour cette information*).
- Le 19 novembre 2022, à l'initiative de Nous Toutes, une grande manifestation a eu lieu dans Lille pour dénoncer les violences faites aux femmes, dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre.



- Le 23 novembre 2022, l'association a participé au colloque sur « *Le viol comme arme de guerre* » organisé par La Maison des Femmes de Lille. Florence Hartmann et Véronique Nahour-Grappe, venues de Paris, étaient invitées d'honneur pour aborder ce sujet terrible et d'actualité avec la guerre en Ukraine.



## L'actualité ailleurs

- **Viol en Espagne** : Tout acte sexuel sans consentement explicite est, désormais, reconnu comme un viol. L'Espagne a renforcé, jeudi 25 août, sa législation contre les violences sexuelles en introduisant l'obligation d'un accord explicite, une mesure encore minoritaire en Europe. Surnommé « *seul un oui est un oui* », ce texte, qui porte officiellement le titre de « *loi de garantie intégrale de la liberté sexuelle* », a été approuvé définitivement jeudi par les députés par 205 voix contre 141 et trois abstentions.



- « Notre pays inscrit, enfin, dans sa loi que le consentement doit être l'élément central de nos relations sexuelles. Les femmes n'auront plus à démontrer qu'il y a eu violence ou intimidation lors d'une agression pour que cela soit reconnu comme une agression sexuelle », s'est réjoui la ministre de l'égalité, Irène Montero.



- **LGBT+ aux Etats Unis** : Le 9 novembre 2022, le petit État du Massachusetts (États-Unis) a élu à sa tête Maura HEALEY. Elle est la première gouverneure démocrate ouvertement lesbienne. Ces élections américaines de mi-mandat marquent une étape historique de la visibilité LGBT+, avec des candidatures gay, bi ou lesbiennes dans chacun des 50 scrutins du pays.
- **Droits des Femmes et Iran** : Le 13 septembre 2022, à Téhéran, Masha AMIMI est arrêtée par la police des mœurs appliquant des règles strictes sur la tenue vestimentaire des femmes. Elle décède trois jours plus tard. Depuis des manifestations se déroulent dans plus de 80 villes du pays...

*Voir le document en annexe ci-après, l'article de Chahla Chafiq sur le sujet Protestation Iran*



- **Violences dans le monde** : Pour mettre fin aux violences envers les femmes, dans son courrier 409, la Marche Mondiale des Femmes propose les commentaires de militantes féministes d'Europe, d'Asie et des Amériques face aux défis actuels de la lutte contre la violence.

*Voir le document en annexe ci-après Violences envers les femmes*

- **Droits des femmes et Afghanistan** : Après les parcs et les jardins, ce sont les gymnases et les bains publics qui sont désormais interdits aux femmes afghanes. "Les salles de sport sont fermées aux femmes parce que leurs entraîneurs étaient des hommes et que certaines étaient mixtes", a expliqué Mohammad Akif Sadeq Mohajir, porte-parole du ministère de la Prévention du vice et de la Promotion de la vertu. Les "hammams", bains publics où traditionnellement hommes et femmes sont séparés, sont aussi désormais interdits à ces dernières. Une mesure qui "ne pose aucun problème aux femmes" pour se laver puisque "chaque maison a une salle de bain".



### Comprendre les protestations pour les droits des femmes en Iran. Entretien avec Chahla Chafiq

Le 13 septembre à Téhéran, Mahsa Amini est arrêtée par la "police des mœurs" appliquant des règles strictes sur la tenue vestimentaire des femmes. Elle décède tragiquement trois jours plus tard après avoir été détenue et traitée en violation des droits humains les plus élémentaires. Depuis, des manifestations se déroulent dans au moins 140 villes et villages du pays, et plus de 300 personnes ont été tuées lors de la répression, dont plus de 40 enfants et deux douzaines de femmes selon les dépêches (1). Dans cette interview, l'écrivaine et sociologue Chahla Chafiq nous aide à mieux comprendre les protestations pour les droits des femmes et des filles en Iran.

Chahla Chafiq est une écrivaine et sociologue d'origine iranienne qui, en raison de la situation critique dans son pays, a été contrainte à l'exil politique en France à l'âge de 28 ans. Depuis, ses essais portent sur l'analyse des expériences iraniennes, en particulier sur la passion de la liberté qui anime la jeunesse.



Pour quelles raisons avez-vous quitté l'Iran ?

Chahla Chafiq : J'ai pris le chemin de l'exil après avoir participé activement à la Révolution qui renverse la monarchie en 1979. À ce moment-là, le nouveau pouvoir en place, la République Islamique, exerçait une répression brutale envers toute la société civile afin de faire taire les oppositions. Pour des raisons de sécurité, j'ai vécu dans une semi-clandestinité devenue par la suite une entière clandestinité jusqu'à mon départ pour la France en 1982.

Quels sont les progrès pour les droits des femmes survenus en Iran depuis votre départ ?

Chahla Chafiq : Pendant la Révolution de 1979 qui précède mon départ, les Iraniennes ont massivement participé aux manifestations pour réclamer des libertés politiques et civiles. Toutefois, les leaders religieux islamistes arrivés au pouvoir se sont rapidement positionnés contre l'égalité femmes-hommes en instaurant la charia. Ce qui les mena à abolir les réformes précédemment accomplies dans ce domaine, notamment en matière de code de la famille (comme par exemple, la limitation des droits de l'époux à la polygamie et à la répudiation), en matière de droit à l'avortement et d'âge minimum pour se marier. En dépit des nombreuses restrictions à leurs libertés, les femmes n'ont jamais cessé d'exprimer leurs protestations et d'investir toutes les sphères de la société. Leur but a toujours été de préserver les acquis issus de décennies de lutte, de ne pas perdre leurs marges de présence sociale et d'acquiescer l'égalité des droits et la liberté. Dans le domaine juridique, leurs revendications n'ayant jamais été entendues, les acquis sont très limités. Par exemple, l'âge légal de mariage porté à 18 ans pour les filles en 1973 avait été annulé pour être fixé à 9 ans avant de passer à 13 ans suite aux contestations de la société civile.

Où en sont les droits des femmes depuis ?

Chahla Chafiq : Face à l'endurance des mouvements civiques, les leaders religieux islamistes ont été obligés de canaliser les forces féministes dans le cadre du projet politique en vigueur, celui d'instaurer la charia. Ainsi, ne pouvant l'empêcher, ils ont admis la présence des femmes, sur les lieux de travail entre autres, sous condition, à savoir le port obligatoire du voile. En réaction, les Iraniennes ont organisé spontanément une grande manifestation le 8 mars 1979 pour refuser ce retour en arrière et demandé l'universalité des droits humains.

Malgré son échec faute de soutien de la part des forces non islamistes, ce mouvement fut l'une des premières contestations à défier le nouveau régime, un événement historique très important qui fait écho à l'actualité aujourd'hui. Il est important de noter que les dispositions juridiques faisant des femmes des mineures à vie sont en contradiction totale avec la réalité sociologique et culturelle des femmes iraniennes. Celles-ci n'ont jamais accepté le statut inférieur promulgué par les lois. Elles n'ont jamais reculé dans les espaces sociaux, notamment dans les universités, à tel point que les dirigeants ont mis en place

des quotas sexués et une ségrégation sexiste concernant le choix des matières (en 2015, un quota de 10% d'admission de femmes aux concours d'entrée de la fonction publique a été instauré pour limiter leur présence).

À la fin des années 90, cette résistance s'est traduite par la naissance d'une nouvelle génération féministe autour du slogan « Changement pour l'égalité ». S'inspirant d'une action féministe au Maroc, ces jeunes féministes iraniennes ont lancé en 2006, la campagne « Un million de signatures pour l'abolition de toutes les lois discriminatoires envers les femmes ». Un de leurs modes d'action consistait à faire du porte à porte pour alerter sur les inégalités systémiques entre les femmes et les hommes. Ce travail pédagogique s'est soldé par un succès formidable au niveau civil avec 1 million de signatures pour demander l'abrogation des lois discriminatoires. Malheureusement, ces militantes furent gravement réprimées entraînant une nouvelle génération d'exilé-es dans les pays européens.

Depuis, la société iranienne a connu diverses autres campagnes contre le port obligatoire du voile. À chaque fois, la répression est la seule réponse aux réclamations sociales et politiques pour les droits des femmes.

Que révèlent les protestations suite à la mort de Masha Amini\* ? De quoi la mort de Masha Amini est-elle le symptôme ?

Chahla Chafiq : Aujourd'hui, en Iran, les lois ne contribuent nullement à améliorer la situation des femmes. Au contraire, en l'absence de levier législatif de protection, les discriminations en droit et dans la pratique ainsi que les violences sexistes et sexuelles sont légitimées et sacrées. Les révoltes témoignent d'un ras le bol généralisé du système hiérarchique de pouvoir profondément patriarcal.

Elles cristallisent toute une prise de conscience d'un pouvoir qui réprime le peuple tout entier, et les femmes en premier lieu. La question du statut des femmes est la clé de voûte de ce système et il faut en être conscient pour s'en libérer et s'en émanciper. Il est intéressant de voir toutes les luttes sociales - les mouvements de protestation des étudiant-e-s, des enseignant-e-s, des ouvrier-ère-s, des retraité-e-s, des minorités auxquelles les femmes participent toujours - converger pour s'unir autour du slogan « Femme, vie, liberté » afin de protester contre le pouvoir. D'autant plus que cette révolte est partagée par des Iraniennes et des Iraniens de toutes les générations et de toutes les couches sociales.

À l'issue des protestations, peut-on espérer des victoires féministes ? Lesquelles ?

Chahla Chafiq : Ces révoltes en Iran sont d'ores et déjà une victoire féministe. Leur ampleur démontre que la question des femmes est plus largement une question de rapports sociaux. Les protestations démontrent que la cause des Iraniennes doit être au centre du modèle social et politique du pays car le sujet ne concerne pas seulement un groupe, une minorité. C'est tout un changement de rapport au pouvoir auquel ces contestations appellent. La situation en Iran est une leçon pour l'ensemble des féministes du monde entier, une leçon existentielle et politique contre les rapports de domination entre les femmes et les hommes. Dans un second temps, même si les dirigeants parviennent à étouffer ce mouvement dans le sang, le mur de la peur et du mensonge, c'est-à-dire de la propagande, a été renversé. Ces deux leviers - la peur et la propagande - qu'utilisent le pouvoir totalitaire pour régner au nom d'une idéologie se sont rompus. Il y a vraiment des acquis très importants. On peut espérer que les révoltes signent le début de la fin des violences « légales » faites aux femmes en Iran. Quel est votre message au public en France ?

Chahla Chafiq : La révolte en Iran envoie un message à la fois de courage et d'espoir aux femmes de tous les pays et à tous les citoyens et toutes les citoyennes du monde. Elle est une leçon pour celles et ceux qui défendent les droits des Iraniennes, mais aussi pour les militantes de la démocratie et des valeurs universelles qu'il nous faut continuer de défendre. Ainsi, j'invite mes concitoyennes et concitoyens du monde entier à soutenir vivement cette révolte et à en tirer les enseignements requis pour le futur.

Article d'ONU Femmes France  
Novembre 2022

### **VIOLENCE ENVERS LES FEMMES** **Champ d'action Marche Mondiale des Femmes**

La violence envers les femmes est structurelle. Il s'agit d'une caractéristique inhérente au système patriarcal et capitaliste dont les hommes, les groupes d'hommes, les institutions patriarcales et les États se servent pour contrôler la vie, le corps et la sexualité des femmes. Bien que la violence touche les femmes en tant que groupe social, il faut comprendre ses différentes formes, l'époque où elle a lieu et les raisons qui l'engendrent car chacune des violences commises est insérée dans un contexte différent.

Dans un contexte particulier, quels sont mécanismes qui occasionnent la violence dirigée à l'encontre des femmes à cause de leur propre sexe ? Selon les idées reçues, la violence survient dans des situations extrêmes et localisées et elle ne concerne que

des individus. Or, elle nous touche toutes, puisque nous avons toutes déjà eu peur, changé notre comportement ou limité nos choix sous la menace de la violence. Les idées reçues font aussi croire que la violence envers les femmes est un problème spécifique des classes populaires et des cultures « barbares ». Cependant, nous savons que la violence envers les femmes est transversale et qu'on la retrouve dans toutes les couches sociales quelles que soient la culture, la religion et la situation géopolitique.

Bien que plus fréquente dans la sphère privée – sous forme de violence domestique, que ce soit sexuelle, physique, psychologique ou abus sexuel – la violence contre les femmes et les fillettes est également présente dans la sphère sociale entre autres sous forme de féminicide, harcèlement sexuel ou physique au travail, différentes formes de viol, marchandisation du corps des femmes, trafic de femmes et de fillettes, prostitution, pornographie, esclavage, stérilisation forcée, lesbophobie, négation de l'avortement sûr, des options reproductives et de l'autodétermination, etc...

Le silence, la discrimination, l'impunité, la dépendance des femmes vis-à-vis des hommes et les justifications théoriques et psychologiques font en sorte que la violence envers les femmes devienne tolérable et s'aggrave.

On a recours à la violence, à la menace ou à la peur de la violence pour exclure les femmes de l'espace public. Les femmes payent de leur vie le fait de travailler en dehors de la maison au lieu de rester chez elles comme le dicte la culture patriarcale, le fait d'aller à l'école ou à l'université, d'« oser » vivre leur sexualité ouvertement ou de se prostituer par manque d'options. Dans un contexte de criminalisation des mouvements sociaux, la répression contre les femmes revendicatrices prend très souvent la forme d'une violence sexuelle. De plus, la discrimination contre les femmes est aggravée par la superposition avec d'autres formes de discrimination telles que celles dues à la couleur de leur peau, leur langue, race, ethnie, classe (et situation financière), religion, sexualité....

La violence contre les femmes est enracinée dans le système patriarcal et le capitalisme qui imposent un besoin de contrôle, d'appropriation et d'exploitation du corps de la femme. Le patriarcat se fonde sur deux principes : la notion selon laquelle les femmes sont la propriété des hommes (c'est à dire, les femmes seraient au service des hommes et ne devraient jamais leur dire non) et la séparation des femmes en deux catégories : les « saintes » et les « putes ». Dans ce système, celles qui ne se conforment pas au rôle de « saintes », bonnes mères et épouses sont punies et subissent des violences. Par exemple, des hommes se justifient souvent d'avoir agressé leur épouse verbalement ou physiquement parce que le repas n'était pas prêt ou parce que les vêtements qu'ils voulaient porter n'avaient pas été lavés. On exerce aussi des violences sur les femmes considérées « putes » pour les punir et, dans ce cas, les agresseurs et la société justifient l'agression en alléguant soit que la femme marchait seule la nuit, soit qu'elle est lesbienne et qu'on doit lui apprendre à être hétérosexuelle ou encore que sa tenue était indécente.

En tant qu'élément de la culture patriarcale, la masculinité est associée à l'agressivité et on apprend aux jeunes hommes qu'être violents (et ne pas montrer ses émotions) c'est être « véritablement un homme » ; on les pousse, dans certains cas, à s'unir à des gangs sexistes ou racistes. De nouvelles formes de violence à l'égard des jeunes femmes, comme le harcèlement sexuel des écolières et des étudiantes, et des violences de groupes dans les écoles voient le jour et s'amplifient instaurant des relations et des divisions de rôles sexistes entre filles et garçons. Ces stéréotypes dévastateurs ne sont pas remis en question publiquement.

La notion imposée par le patriarcat selon laquelle les femmes sont la propriété des hommes a aussi un aspect économique qui s'exprime par l'union du patriarcat et du capitalisme et qui impose une division sexuelle du travail en déterminant les rôles « naturels » des femmes et des hommes. Ainsi, les femmes sont considérées une main-d'œuvre très bon-marchée, toujours disponibles pour s'occuper des autres et exécuter le travail que cela engendre.

Nous assistons donc à deux niveaux de domination de la femme par le système patriarcal et capitaliste : d'une part, l'exploitation du travail de la femme et d'autre part, la violence qu'elle subit et qui vise à maintenir la domination de l'homme. Par conséquent, nous ne pouvons pas parler d'élimination de la violence envers les femmes sans demander l'éradication des systèmes patriarcaux, capitalistes et colonialistes.

La violence envers les femmes et la misogynie s'intensifient tandis que les acteurs et les politiques de la globalisation néolibérale renforcent leur prise sur l'économie. Le féminicide s'accroît lorsqu'on favorise et signe des accords de libre-échange dans les Amériques (comme le ALENA – Accord de libre-échange nord-américain – par le biais duquel les locaux de travail, comme les usines, profitent de la flexibilité des lois du travail et de l'environnement) : de nombreuses femmes mexicaines sont assassinées, par exemple, quand elles franchissent la frontière des États-Unis et dans la ville frontalière de Ciudad Juárez. L'attaque aux droits reproductifs et aux services de santé augmente alors que les services sociaux sont privatisés ou supprimés du budget. Étant donné la globalisation de l'industrie sexuelle, on trafique de plus en plus de femmes plus jeunes. Les femmes sont violées au cours des guerres déclarées au nom de la « propagation de la liberté » et des invasions

réalisées par les puissances étrangères (comme l'invasion américaine en Afghanistan) « se justifient » au nom de la défense des droits des femmes.

Comment pouvons-nous lutter contre la violence envers les femmes ?

Dans de nombreux pays, il existe déjà des lois et des conventions internationales telles que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDAW) qui ont pour but de « protéger » celles-ci. Cependant, elles sont insuffisantes car, dans la plupart des cas, elles ne sont même pas appliquées. De plus, ces lois et conventions traitent la violence à l'égard des femmes comme si c'était un problème à nous, un problème que nous devrions gérer tandis que, comme nous l'avons vu auparavant, c'est le rôle des hommes dans la violence qui doit être remis en question et le fait que la violence est structurelle qui doit être dénoncé.

Nous savons que les mesures punitives sont nécessaires mais insuffisantes pour éliminer la violence ; dans les pays où elles existent, les femmes n'appartenant pas à la classe moyenne, urbaine et blanche y ont difficilement accès. Il faut exiger la responsabilisation des États, revendiquer des politiques publiques pour les femmes qui ont survécu aux violences, pour les femmes et enfants trafiqués, les groupes minoritaires (femmes de couleur, d'une religion spécifique, etc.), les femmes rurales, les migrants et les autochtones. Nous avons besoin de mesures pour enrayer et punir les actes de violence avant même que ceux-ci ne soient réalisés.

Nous devons aussi débattre le rôle des gouvernements et des États. Aujourd'hui, l'État est à la fois protecteur et oppresseur, à la fois porteur d'intérêts généraux et défenseur des privilèges, mais aussi patriarcal et violent envers les femmes, les peuples autochtones, les migrants, les personnes colorées. D'une part, la police fait respecter de nombreuses politiques que nous avons revendiquées, d'autre part elle exécute la violence envers les femmes, réprime les mouvements sociaux et n'est pas impartiale en termes de questions sociales et raciales. Nous reconnaissons les contradictions inhérentes à ce contexte dans la mesure où beaucoup de femmes ne peuvent compter que sur l'État, qui représente le pouvoir extérieur et supérieur, pour se défendre contre la violence au sein de leur communauté et famille. L'État que nous réclamons est un État qui promeut les libertés et droits pour tous et toutes, qui intervienne dans l'économie et qui soit structuré et ait des formes diversifiées de démocratie participative et un contrôle citoyen.

Les femmes continuent de résister individuellement et collectivement. Toutes les fois qu'une femme agit de façon à dénoncer la violence envers elle-même ou envers les femmes de sa communauté, elle casse le paradigme dominant. Nous devons soutenir sa résistance, condamner et dénoncer les hommes qui commettent des violences à l'égard des femmes. Nous devons aussi confronter publiquement les hommes et la société sur la violence envers les femmes, dénoncer la complicité entre les hommes, les États et les institutions telles que les forces armées et les religions. Il faut mobiliser la société civile, penser stratégiquement et promouvoir des actions radicales afin de prévenir et dénoncer la violence masculine envers les femmes. Dans ce procès, les femmes du secteur non lucratif – qui proposent des services essentiels pour donner du pouvoir et de l'attention aux femmes – et les mouvements locaux forts – ayant comme protagonistes les femmes des communautés – jouent un rôle décisif.

Nous, membres de la Marche mondiale des femmes, voulons nous engager dans des débats et actions politiques d'envergure qui promeuvent des changements dans nos cultures patriarcales et devancent la violence afin d'être véritablement préventifs. Nous connaissons déjà l'étendue et l'intensité de la violence ; par conséquent, il ne faut pas attendre encore une dénonciation, mais placer ce thème à l'ordre du jour au sein des groupes de femmes, organisations mixtes, radios communautaires, ainsi que dans les journaux et les autres moyens de communication des différents mouvements. C'est la raison pour laquelle nous sommes d'avis que le mouvement féministe doit élaborer une auto-organisation de femmes, forte et d'envergure, pour lutter pour notre autonomie (économique, sexuelle, reproductive, personnelle, etc.) et autodétermination.

Les groupes de femmes se consolident lors des réunions, conversations, débats, manifestations et cours d'autodéfense. L'objectif n'est pas de reconnaître la violence sexiste comme étant un problème propre à certaines femmes, mais de nous fortifier toutes, en apprenant et réapprenant à résister, à construire et reconstruire nos vies, sans violence.

Nous reconnaissons que le fait que des mouvements mixtes – urbains et ruraux – se disposent à braver la violence envers les femmes est un pas important dans la lutte en question. Ainsi, nous déclarons notre solidarité à la « Campagne Mondiale pour en finir avec les violences envers les femmes » de la Via Campesina qui a été lancée lors de sa cinquième conférence internationale qui s'est tenue au Mozambique, en octobre 2008. Nous reconnaissons l'importance du fait que non seulement les femmes mais aussi les hommes s'engagent à responsabiliser les hommes pour la violence à l'égard des femmes.

Pour faire face à la violence envers les femmes, nous demandons :

- L'adoption de mesures démontrant l'engagement des différents acteurs à reconnaître les femmes comme des individus et des citoyens de plein droit, dès l'enfance. Par exemple : l'utilisation d'un langage inclusif dans le matériel didactique, la promotion de l'éducation non-sexiste rompant avec la division sexuelle et hiérarchique des rôles entre garçons et filles, des campagnes de sensibilisation populaire et la garantie des espaces de participation politique ;
- Le soutien financier des mouvements et groupes de femmes sans buts lucratifs qui appuient celles qui se remettent de discriminations, abus et violences.
- Que les mass media, en tant que porte-paroles du système patriarcal et capitaliste, soient tenus responsables de la mauvaise représentation, appropriation et abus du corps féminin ;
- La prévention de la violence envers les femmes et les fillettes par le biais d'activités de sensibilisation qui expliquent comment la violence a lieu, quelles en sont les causes et comment elle se manifeste, et également à travers l'encouragement de l'auto-organisation des femmes ;
- La condamnation de l'utilisation systématique du corps des femmes comme butin de guerre lors des conflits armés ainsi que du rejet de leur famille et communauté qui les considèrent coupables de la violence qu'elles ont subie et auquel elles doivent faire face (elles et leurs enfants, fruits des viols).
- La punition des auteurs des violences exercées envers les femmes – que ce soit dans la sphère privée ou publique.

Et nous réaffirmons notre engagement à :

- Dénoncer les diverses expressions de violence patriarcale dans les différents pays telles qu'entre autres le féminicide, les mutilations génitales, le lévirat – sororat, les crimes d'honneur, le tourisme sexuel, le trafic des femmes et des enfants, la stérilisation forcée, et les situations de violence que les femmes engagées et actives dans les luttes, les femmes incarcérées, les lesbiennes et les femmes handicapées.
- Travailler pour transférer vers les hommes auteurs de violences la stigmatisation qui retombe actuellement sur les femmes victimes ;
- Dénoncer la marchandisation du corps des femmes et poursuivre le débat sur la prostitution, en particulier lors de la Coupe du monde 2010 ;
- Donner de la visibilité à toutes les formes de résistance des femmes contre la violence des hommes, surtout au niveau collectif, de manière à rompre la culture du silence qui entoure cette violence au sein de nos communautés ;
- Combattre la violence par des actions de sensibilisation auprès des mouvements sociaux alliés ainsi que par des campagnes d'éducation populaire favorisant la prise de conscience féministe ;
- Mettre en évidence les liens qui existent entre les politiques patriarcales qui entretiennent la violence envers les femmes (telles que l'impunité des agresseurs, le refus de l'autodétermination reproductive, la criminalisation des femmes activistes, l'interdiction de l'avortement, etc.) et les acteurs et politiques néolibérales. Il faut, par exemple, mettre en lumière le rapport existant entre le féminicide et les accords de libre-échange ;
- Travailler avec des mouvements sociaux mixtes (auxquels femmes et hommes participent) ayant comme principe directeur la construction d'un contexte dans lequel la violence envers les femmes ne soit pas acceptable et l'établissement d'espaces sans violence.

Courrier 409 Marche Mondiale des Femmes  
Novembre 2022